

Bois, forêts et forestiers ; l'histoire et le sens des mots

Par **Michel BARATAUD**
(michel.barataud1@orange.fr)

Il est un mythe qu'il faut détruire, c'est celui de la forêt vierge, paradis terrestre où le citoyen peut renouer contact avec la nature et se retremper dans ses forces vives. C'est faux, une telle forêt n'est pas accueillante, tout le monde connaît l'enfer vert des forêts équatoriales. Sous nos climats, toute forêt livrée à elle-même se dégrade. Les essences précieuses sont éliminées petit à petit par des espèces plus rustiques. La forêt prend cet aspect fermé qu'ont actuellement les 600 hectares des réserves biologiques de la forêt de Fontainebleau. Constatez que la forêt abandonnée à elle-même ne convient guère à l'homme, le parcours étant perturbateur et dangereux. S'il est admissible de consacrer ainsi quelques parcelles à la recherche scientifique et de créer quelques jardins secrets pour la science, ce ne sont pas de tels peuplements qu'aime trouver ou retrouver le citoyen lors de ses promenades en forêt. Entre les apprentis sorciers de la protection de la nature et les forestiers héritiers d'une longue expérience, le public n'hésitera pas si on lui dit la vérité.

François Mangin d'Ouince, in HAINARD, 2008. (Directeur régional de l'Office national des forêts, région parisienne)

La forêt vierge est la source d'information la plus riche et la plus complète sur le fonctionnement des écosystèmes forestiers. [...]

Malheureusement, et malgré une prise de conscience à l'échelle internationale de l'importance des forêts vierges, trop nombreuses sont celles qui ne bénéficient pas encore du statut qu'elles méritent. Inconnues, soumises à des pressions économiques ou démographiques, elles disparaissent peu à peu entraînant avec elles un patrimoine inestimable.

Les forestiers wallons n'ont plus la chance de disposer aujourd'hui sur leur territoire de forêts vierges mais leur souhait de contribuer à la conservation de celles-ci n'en est pas pour autant réduit. Sans cesse à la recherche d'une gestion forestière harmonieuse et respectueuse de son environnement, le monde forestier wallon se tourne peu à peu vers l'exemple d'harmonie que représentent les forêts vierges.

Philippe Blerot, in GIURGIU et al., 2001. (Inspecteur général de la Division de la Nature et des Forêts ; Ministère de la Région wallonne de Belgique)

La terminologie n'est pas anodine dans nos sociétés. Le nom d'une entité façonne les idées et les actes qui s'y rattachent, et peut orienter la pensée collective de façon profonde et durable.

Prenez une composition paysagère courante dans de nombreuses régions d'Europe : deux formations arborées côte à côte ; l'une est composée d'arbres régulièrement espacés, tous du même âge et de la même essence, aux silhouettes rectilignes qui s'alignent à perte de vue ; l'autre est un ensemble composite d'essences locales, de taille et d'âge différents, où la verticalité peine à s'exprimer : troncs sinueux, lignes entrecroisées, feuillages à tous les étages qui limitent l'horizon visuel à quelques mètres.

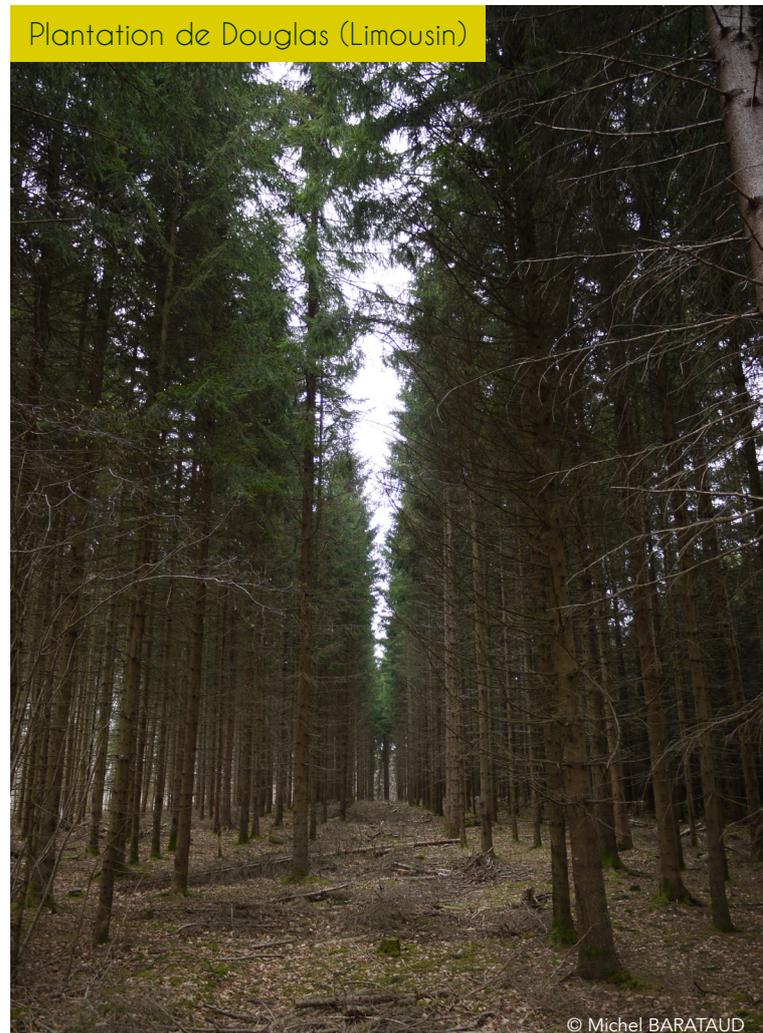
Deux personnes regardent et qualifient ces deux habitats : la première est un(e) professionnel(le) de la filière bois, appelons-le « forestier » selon le terme conventionnel ; la seconde est un(e) naturaliste spécialiste de l'écologie forestière.

Le « forestier » va donner à la première formation le terme de forêt, mot empreint de noblesse qui va souligner sa maîtrise professionnelle ; l'ensemble composite ne sera pour lui que des bois, terme populaire un peu fourre-tout pour désigner un espace couvert d'arbres, sans valeur ni prestige particuliers. Le naturaliste aura une approche, donc un angle de vue, différents, avec pour conséquence une inversion des termes employés : le premier milieu sera une plantation dans un but de production de bois ; le second correspondra à sa définition d'une forêt selon ses critères de naturalité.

Comme toute caricature, cette présentation est quelque peu réductrice : les « forestiers » qui sont aussi naturalistes sont nombreux ; pour ceux-là, si leur

métier consiste à produire du bois, ils aiment aussi les forêts naturelles, et leur vision des milieux boisés est plus riche et nuancée que cette dichotomie simpliste. Cependant, pour avoir beaucoup écouté et interrogé de nombreuses personnes d'origines diverses parler de leur vision de la forêt, il m'a semblé qu'aucun autre milieu naturel, au moins dans notre contexte européen, n'affiche une telle diversité et une telle confusion des termes employés, en lien avec une forte complexité des représentations mentales selon nos racines éducatives, nos attirances culturelles, nos influences sociétales et nos catégories professionnelles. Pour une majorité, la forêt naturelle (nous verrons plus loin que cette expression devrait être considérée comme un pléonasme) est un milieu impénétrable (*Homo sapiens*, issu des savanes africaines ou des steppes arborées de l'ère glaciaire, s'y sentirait-il rejeté ?), désordonné (notre

Plantation de Douglas (Limousin)



© Michel BARATAUD

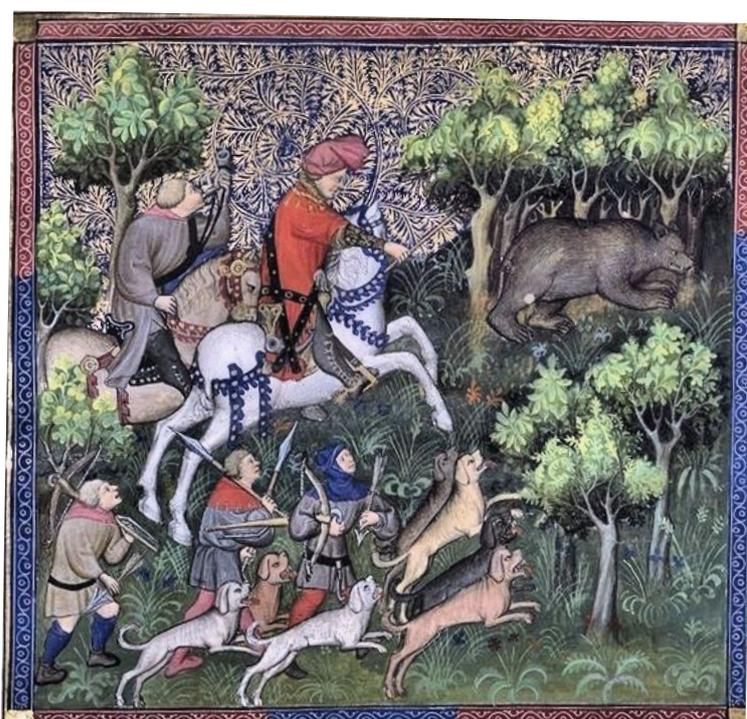
obsession de la géométrie ne s'y retrouve pas), voire inquiétant (la peur du sombre, du sauvage). Cette vision impénétrable de la forêt naturelle, que je n'ai pourtant jamais ressentie dans les sanctuaires forestiers de Pologne, Roumanie et Slovénie, est ancrée même au sein de la communauté scientifique : Andrée Corvol-Dessert, directrice de recherche au CNRS, en fait une description telle dans sa série d'émissions pour France Culture en 2014 (<https://www.franceculture.fr/emissions/pas-la-peine-de-crier/la-foret-15-une-histoire-politique-et-economique-des-forets>).

Qu'est-ce qui explique une telle amplitude d'acceptions autour de ces termes : forêt et bois ? Ont-ils eu toujours le même sens ?

L'histoire et l'étymologie peuvent nous aider à comprendre.

En Europe, le premier terme recensé remonte à l'Antiquité grecque : *hyle* signifie zone boisée, avant qu'Aristote (384-322 av. J.-C.) lui donne un sens philosophique de matière en devenir, devant aboutir à la forme (ainsi dès cette origine, l'ambivalence entre l'habitat et le matériau bois est présente). Le dérivé de *hyle* en latin est *sylva* qui devient *silva*, le terme *materia* (qui a la même racine que *mater* : la mère : tout un symbole) étant utilisé pour la version aristotélicienne de matériau. Un autre mot latin est utilisé pour désigner l'habitat bois : *nemus*, qui vient probablement de *nemo* qui signifie « personne » au sens « vide d'humains » ; les zones boisées sont appelées *locus neminis* : lieu n'appartenant à personne. De fait, les frontières de la *res publica* romaine étaient tracées le long des lisières des zones boisées non domestiquées qui avaient le statut de *res nullius* : ainsi le droit antique romain n'accordait pas un statut de propriété privée aux forêts sauvages

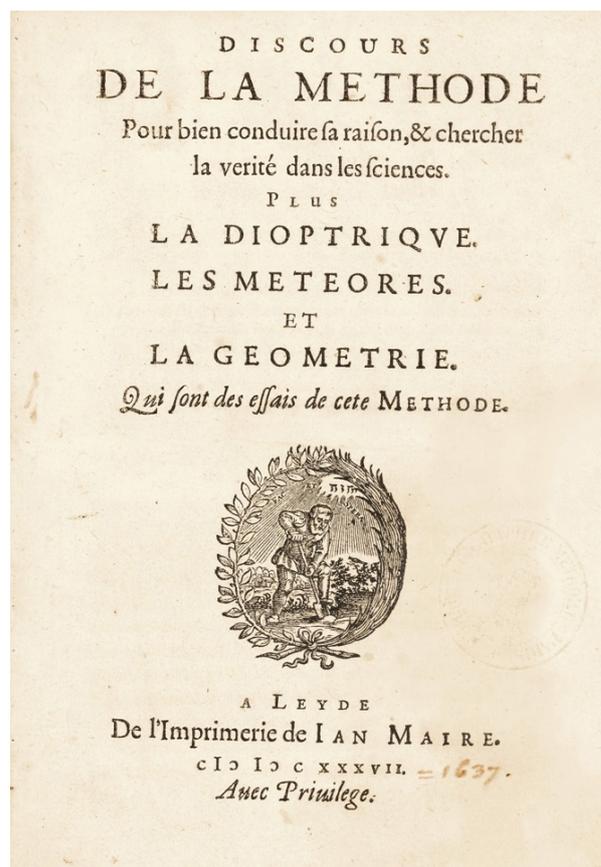
(HARRISON, 1992), ce qui n'empêchait pas une pénétration et une utilisation des bois pour les besoins courants (CHALVET, 2011). Le mot « forêt » est plus récent ; il vient du latin *foresta* dont l'origine remonte à la période mérovingienne (V^e – VIII^e siècle) ; le verbe *forestare* signifiait « retenir en dehors, exclure, mettre à l'écart » ; ces termes dériveraient de *foris* qui signifie « en dehors ». Car le mot *foresta*, qui apparaît de façon écrite dans les lois des Lombards et les capitulaires de Charlemagne à la fin du VIII^e siècle, est avant tout un terme juridique qui désigne les réserves de chasses royales (BECHMANN, 1984 ; HARRISON, 1992). Les rois, constatant la raréfaction des zones boisées où la faune sauvage abonde, décidaient de protéger de l'exploitation commune (chasse, cueillette, abattage, culture) des zones principalement boisées. Ils se posaient ainsi en garants de sanctuaires sauvages encore imprégnés de mythologie ancienne, non sans s'octroyer le grand gibier pour la chasse, activité où le symbolique et le trivial étaient mêlés. Ces forêts étaient surveillées et protégées par des officiers (*forestarius* en latin : à l'origine les forestiers étaient donc des protecteurs de la forêt) qui tentaient de faire respecter



Chasse à cheval. Livre de chasse de Gaston Phoebus.
© Bibliothèque nationale de France

l'intégrité du milieu et de sa grande faune contre les tentations du peuple à profiter de cette manne réservée par le roi et les féodaux, ces derniers étant souvent encore plus répressifs que le roi (BECHMANN, 1984). Selon John Manwood (1592), juge et gardien des chasses royales d'Angleterre, la forêt est un sanctuaire sauvage que la royauté doit protéger du pillage du peuple ; il prétend que *foresta* a été forgé par les latinistes à partir des deux mots *fera* et *statio* qui signifient « habitat sûr pour les bêtes sauvages » (HARRISON, 1992). Le terme « bois », quant à lui, vient du latin *boscus* qui est attesté pour la première fois en 704 dans un diplôme de Childéric III (HUBSCHMID, 1970, p. 85) et devient fréquent dès le début du IX^e siècle au sens de « terrain boisé » ; il s'agit généralement de petites surfaces utilisées comme ressource en bois et en gibier (BECHMANN, 1984).

L'état dénaturé des forêts vers la Renaissance montre que la pression démographique croissante durant le Moyen Age, associée à une extension importante des zones agricoles, avaient eu raison de la plupart des habitats forestiers originels (HARRISON, 1992 ; WORONOFF, 1990), et ceci malgré la création en 1318 d'une véritable administration des eaux et forêts chargée de faire respecter les ordonnances du roi (BOUTEFEU, 2005). Par ailleurs, les forêts étant le refuge des proscrits et autres marginaux, la religion n'a eu de cesse d'encourager l'élimination de ces lieux de perdution. Ainsi, après la dévastation des forêts du pourtour méditerranéen durant l'Antiquité, par les Grecs (pour la marine) puis les Romains (conversion vers l'agriculture), les forêts de l'Europe moyenne et nordique, déjà bien fragmentées par les Celtes à l'âge du bronze et surtout à l'âge du fer, sont souvent surexploitées durant le millénaire suivant, notamment au bas Moyen Age



(BROSSE, 2000 ; CHALVET, 2011 ; HARRISON, 1992).

Ce constat de forte dégradation surfacique et structurelle des forêts, est concomitant avec le changement de concept intellectuel introduit par Descartes en 1637 dans la quatrième partie de son Discours de la méthode (DESCARTES, 1966). Les forêts cessent d'être des lieux où règnent le hasard et la confusion, dès lors qu'une époque se donne pour mission de les maîtriser et de les posséder ; le sujet pensant de Descartes s'incarne dans l'Etat, qui organise l'essor de l'exploitation rationnelle des forêts pour le matériau bois, qui devient « l'essence » de ce milieu. Il est vrai que la forêt française, pillée durant des siècles pour les besoins en agriculture, en bois de feu et en charbon de bois pour les usages domestiques et industriels (forges, verreries...), en piquets, palissades ou bois d'œuvre, etc., nécessite des mesures rapides et drastiques, dont l'ordonnance de Louis XIV sous l'impulsion de Colbert (« la France périra faute de bois ») est le

reflet en 1669. Dans la lignée de cette évolution, Le Roy, conservateur du parc de Versailles et rédacteur de l'article sur la forêt dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1751), donne une définition de la forêt réduite à la composante « arbres » : les composantes écologiques (habitat des bêtes sauvages) et juridiques (protection réglementaire) de Manwood ont disparu. La gestion des forêts (et leur restauration suite aux dégradations des siècles précédents) ne peut résulter que d'un savoir faire humain, professionnel, afin de rendre les forêts utiles dans l'intérêt de l'Etat (production de bois d'œuvre, notamment pour la marine). Tout le symbolisme moderne de l'humanisme est d'ailleurs annoncé par Diderot lui-même dans l'introduction de l'Encyclopédie : « L'homme est le terme unique d'où il faut partir, et auquel il faut tout ramener ».

La « science des forêts », née en Allemagne au XVIII^e siècle, organise cette nouvelle vision productiviste où le symbolisme, le spirituel, la vie sauvage pour ce qu'elle est, disparaissent au profit d'une mathématique des forêts fondée sur la masse ou le volume du matériau bois. Les « forestiers » deviennent les scientifiques de l'Etat avec l'apparition d'une profession : géomètre des forêts (CHALVET, 2011 ; HARRISON, 1992), relayée en France par une administration forestière toute puissante au XIX^e siècle (BOUTEFEU, 2005). Ainsi, les anciens *forestarius*, protecteurs des forêts naturelles, devenaient (quelle ironie ! les termes « sylve » et « sauvage » sont de même racine latine) des sylviculteurs, terme apparu en Allemagne en 1715 et en France en 1835 (BROSSE, 2000).

La réappropriation du foncier par le peuple après la révolution française de 1789, accentue encore la déforestation au profit du pâturage, notamment en montagne où il faudra les lois de reboisement de 1860 puis 1882 pour enrayer une érosion

ENCYCLOPÉDIE, O U DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Française, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Prusse, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Suède, & de l'Institut de Bologne.

*Tantum series juncturae pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris* HORAT.

TOME SIXIEME.



A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue Saint-Jacques, à la Science.
DAVID Talon, rue de vis-à-vis la Grille des Mathurins.
LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe.
DURAND, rue de Poisy, vis-à-vis la petite Poste des Mathurins.

M. D C C. LVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

spectaculaire des sols.

La déprise agricole de la première moitié du XX^e siècle amorce un processus de recolonisation des boisements, surtout dans les régions où le relief ne permet pas une agriculture intensive ; cette forêt privée, naturelle mais encore juvénile, est progressivement reprise en main par l'économie dès 1946 avec le Fonds Forestier National ; c'est le temps actuel des conversions en futaies régulières monospécifiques sur d'immenses surfaces, puis celui de la redécouverte insensée de l'énergie bois.

Ainsi, la confusion entre forêt et culture arborée n'a guère que deux à trois siècles d'histoire. Mais elle s'est imposée avec une telle force qu'elle imprègne la culture d'une grande part de la population, plus familière voire rassurée avec les boisements alignés où il est possible de « suivre un droit chemin » comme dans la métaphore du Discours de la méthode de Descartes. Récemment, un agriculteur me disait : « pour avoir une belle forêt, il



faut planter des arbres » ; tout est dit. La forêt « cathédrale », terme désignant les très artificielles hautes futaies régulières sans strates de sous-bois, n'est sans doute pas une appellation anodine : ici l'allusion au sacré vient renforcer un concept, une technique, basés sur l'efficacité et l'utilité économique ; une nouvelle religion en quelque sorte.

Ces mesures étatiques, vieilles de plus d'un millénaire, reliées à l'apparition du mot « forêt », visant à réserver une part de vie sauvage près de nous – même s'il est difficile de croire que l'intéressement n'y côtoyait pas le symbolique – existent-elles encore aujourd'hui ?

Après la révolution, l'Etat français a revendu une bonne partie des forêts publiques (352 000 ha entre 1814 et 1870) à des propriétaires privés (CHALVET, 2011). De nos jours, l'Office national des forêts (établissement public à caractère industriel et commercial) augmente sans cesse la pression d'exploitation, et ses réserves biologiques intégrales ne

représentaient en métropole que 15500 ha en 2007, sur 4,3 millions d'hectares de forêt publique, la superficie boisée nationale étant de 16,9 millions d'hectares (ONF, 2008). A ce chiffre ridiculement faible, s'ajoutent plus de 13500 ha au sein du réseau des réserves naturelles, mais ces dernières ne constituent pas une garantie contre les coupes rases décidées par les propriétaires privés. Le constat demeure édifiant : seulement un millième de la « forêt » métropolitaine française est laissé à la vie sauvage (contre 18,8 % en Roumanie ! GIURGIU *et al.*, 2001).

Le besoin de conserver une part de nature primordiale (BOISSON, 2008) est certainement partagé par de nombreux humains silencieux. Les naturalistes, poètes, simples promeneurs... doivent s'approprier la forêt. Intellectuellement d'abord, en parlant d'elle avec leurs angles de vue particuliers ; ne dit-on pas que « tant que les lapins n'auront pas de porte-parole, leur histoire sera racontée par les chasseurs » ! Mais aussi sur le plan foncier : puisque la considération juridique



et sociale passe dans notre société par la propriété privée, il faut acheter des bois, les faire acheter aux institutions qui peuvent garantir son évolution naturelle, les conservatoires de toutes sortes.

Revenons à nos mots... Dans le langage courant actuel, le terme « forestier » s'applique donc aux professionnels de la filière bois. Tout naturaliste spécialiste de l'écologie forestière peut aussi revendiquer cette appellation, qui ne doit pas être abandonnée à un sens dérivé, voire dévoyé. Une déclinaison peut ensuite s'opérer : sylviculteur (mais ce terme est oxymorique), cultivateur d'arbres, producteur ou marchand de bois, bûcheron, écologue, etc. Quant au terme de « forêt », il semble illusoire de prétendre le ramener dans la pensée collective exclusivement au sens premier d'habitat boisé sauvage. Même si de nombreux traitements subis par les peuplements arborés justifieraient que ce terme revête une acception moins plurielle et mieux recentrée sur ses origines, il est empreint d'une telle force dans l'imaginaire sociétal que chacun continuera à se l'approprier.

Tout au moins, pour gagner en clarté et en précision, devrions-nous le composer avec d'autres termes bien choisis : forêt naturelle ou sub-naturelle, forêt cultivée, forêt plantée. Pour ma part, je m'efforce d'employer systématiquement les termes de « plantation » pour les boisements qui ont perdu leur caractéristiques naturelles, seul le maintien de ces dernières méritant le terme de « forêt ». Qui oserait appeler un champ de maïs une prairie naturelle ?

Les mots n'ont pas seulement du sens ; ils sont l'essence de la pensée d'une société. Nous relient les mots avec le concept ou la substance qu'ils décrivent dans notre imaginaire et notre culture, ces derniers étant souvent influencés à notre insu par le collectif, aux dépens de notre pensée individuelle. Dans « forêt », les naturalistes entendent aussi « for intérieur » (for dérive aussi de *foris*) : une intimité inviolable. A l'échelle de la durée de nos vies, chaque forêt qui s'efface est un phénomène irréversible, une représentation de notre monde sauvage que l'on perd ; une prairie que l'on fauche est un au revoir à bientôt, une forêt en coupe rase est un adieu à jamais.

BECHMANN, R. 1984. *Des arbres et des hommes. La forêt au moyen-âge.* Flammarion, Paris. 385 p.

BOISSON, B. 2008. *Nature primordiale. Des forêts sauvages au secours de l'homme.* Apogée, Rennes. 157 p.

BOUTEFEU, B. 2005. L'aménagement forestier en France : à la recherche d'une gestion durable à travers l'histoire. *Vertigo* 6(2). <http://journals.openedition.org/vertigo/4446>

BROSSE, J. 2000. *L'aventure des forêts en Occident. De la préhistoire à nos jours.* JC Lattès, Paris. 497 p.

CHALVET, M. 2011. *Une histoire de la forêt.* Seuil, Paris. 351 p.

DESCARTES, R. 1966. *Discours de la méthode.* Flammarion, coll. GF. Paris.

GIURGIU, V., N. DONITA, C. BANDIU, S. RADU, R. CENUSA, R. DISSESCU, C. STOICULESCU & A. BIRIS. 2001. *Les forêts vierges de Roumanie.* ASBL Forêt Wallone. 206 pp.

HAINARD, R. 2008. *Les forêts sauvages de*

Robert Hainard. Hesse. 183 pp.

HARRISON, R. 1992. *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental.* Flammarion. Champs essais. Paris. 401 p.

HUBSCHMID, J. 1970. Romanisch-germanische Wortprobleme (I). *Vox Romanica* 29 : 82-122.

ONF. 2008. *Réserves biologiques. Des espaces naturels remarquables en forêt publique.* Plaquette 14 pp. http://www.onf.fr/gestion_durable/sommaire/action_onf/reserves/@@index.html

WORONOFF, D. 1990. Histoire des forêts françaises, XVIe-XXe siècles. Résultats de recherche et perspectives. *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 6. <http://ccrh.revues.org/2860>

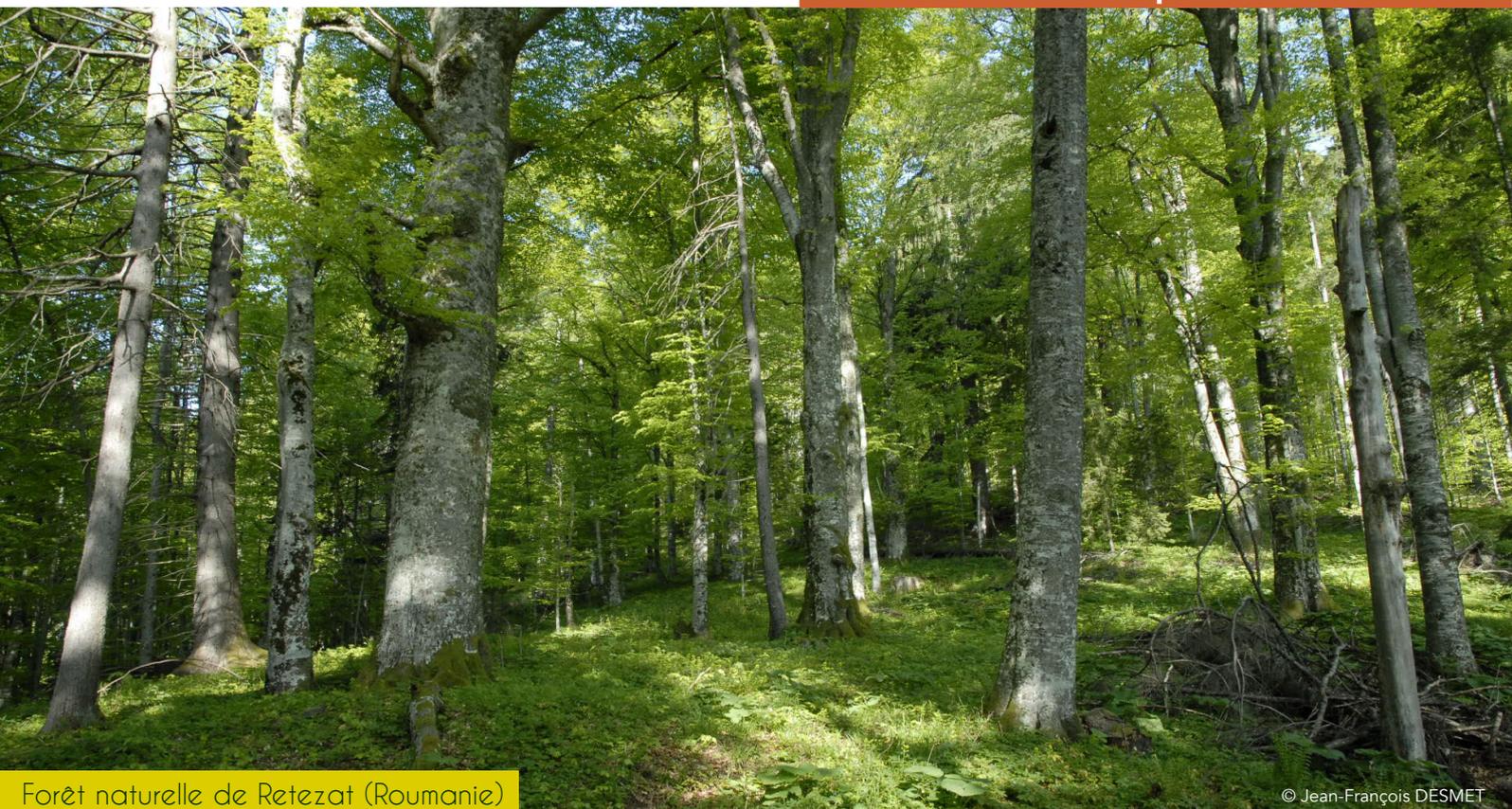
Pour citer cet essai :

BARATAUD, M. 2018.

Bois, forêts et forestiers ;
l'histoire et le sens des mots.
Plume de Naturalistes 2 : 191-198.

ISSN 2607-0510

www.plume-de-naturalistes.fr



Forêt naturelle de Retezat (Roumanie)

© Jean-François DESMET